

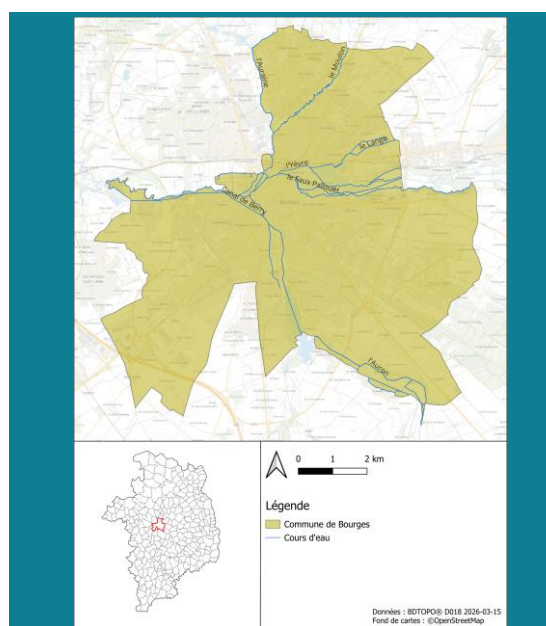


Fiche projet

Lutte contre les macro-déchets plastiques dans les réseaux d'eau urbains sur l'agglomération de Bourges Plus

Pour diminuer l'impact des systèmes de collecte des eaux usées/pluviales sur les milieux aquatiques l'agglomération de Bourges Plus, a engagé une réflexion sur la gestion des macro-déchets plastiques et leur réduction. Différents cours d'eau sont concernés comme l'Auron, le canal de Berry, l'Yèvre, la Rampenne ou le Langis. Les objectifs sont d'équiper certains exutoires de pluviaux d'ouvrages techniques permettant de traiter les pollutions liées aux macro-déchets plastiques et aux matières en suspension, mais aussi des actions d'information et de sensibilisation.

Acteurs	Agglomération de Bourges Plus
Milieu	Réseaux d'eaux pluviales
Ouvrage	Filet macro-déchets
Déchets ciblés	Macro-déchets plastiques flottants
Date installation	Novembre 2022
Budget	118 000 € HT (82 000 € d'investissement filets + 36 000 € de pose).
Financeurs	L'Agence de l'Eau Loire Bretagne finance 70 % de l'achat des filets (57 400 €). Le Fonds Vert complète à hauteur de 10 % sur l'achat et 80 % sur la pose. Le reste à charge est assuré en autofinancement par Bourges Plus.



Présentation du projet

Les politiques publiques, nationales et européennes, visent à protéger l'environnement et les collectivités territoriales. Ces dernières font partie des acteurs clés œuvrant à l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Ainsi, dans le cadre de son projet de territoire 2021, Bourges Plus a relancé sa politique de transition énergétique et écologique avec son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en juin 2021. De ce fait, pour diminuer l'impact des systèmes de collecte des eaux pluviales sur les milieux aquatiques, des actions concrètes sont en marche comme l'installation de filets macro-déchet. Ceux-ci permettent de réduire la pollution des cours d'eau en luttant contre les macro-déchets plastiques empruntant les réseaux d'eaux pluviales et se rejetant au milieu récepteur.

Mise en œuvre

Positionnement :

Installation de filets de rétention à l'exutoire des réseaux d'eaux pluviales, avec le positionnement d'un filet en parallèle en raison de la taille de l'exutoire.

Accessibilité :

La pose et le levage du filet de rétention nécessite un accès adapté pour les engins de levage et garantissant la sécurité des opérateurs lors des interventions autour des engins est requis.

Travaux de fondation :

Des travaux d'adaptation de l'exutoire pour la pose des filets de rétention peuvent être nécessaires. Les filets sont fixés sur des cadres adaptés à la configuration de l'exutoire.

Déploiement :

Une étude préalable des réseaux et du territoire pour un positionnement garantissant un bon fonctionnement est nécessaire. Puis, la pose des filets est assurée par des professionnels.

Descriptif

Dimensions :

Ce filet est installé en sortie des tuyaux qui rejettent les eaux pluviales dans les cours d'eau. Il se constitue de deux maillages distincts. Le premier, est un maillage serré de 2,5 cm de côtés permettant de piéger jusqu'aux mégots de cigarettes. Le second, est un maillage de 15 cm de côtés beaucoup plus robuste. Il garantit ainsi une résistance globale de l'équipement, capable de supporter plusieurs tonnes de charges et des poussées hydrodynamique très élevées.

Maintenance :

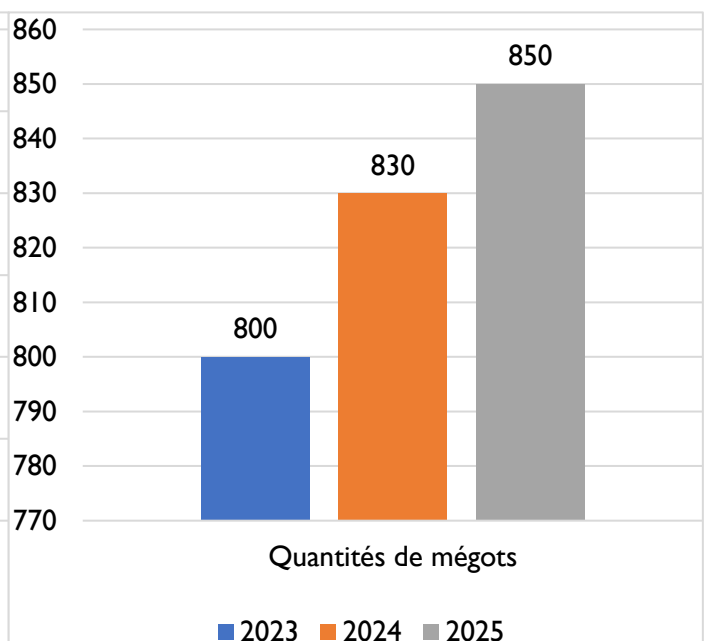
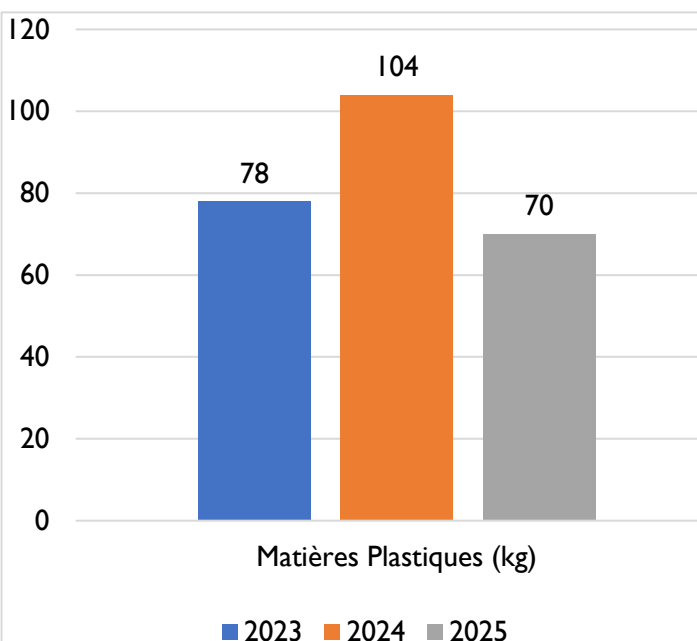
Fonctionnement continu 7j/7 et 24h/24. Des vérifications visuelles sont réalisées annuellement par un opérateur, ainsi qu'après chaque événement pluvieux majeur, afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'installation. Le vidage du filet est effectué à l'aide d'un chariot télescopique, puis les macro-déchets collectés sont évacués pour être caractérisés, quantifiés et valorisés en déchetterie. Le rythme des évacuations est de deux campagnes en 2024, puis d'une campagne par an en 2025 et 2026, déclenchées soit par le taux de remplissage des filets, soit à la suite d'un événement pluvieux majeur. À partir de 2026, le dispositif sera retiré durant la période hivernale.



Adaptations :

Installation du filet sur un cadre support avec surverse hydrodynamique afin de maintenir des niveaux de sécurité hydraulique du réseau amont.

Résultats et valorisation



Données issues du service collecte des eaux usées & des eaux pluviales de la communauté d'agglomération Bourges Plus

Le CEDRE et l'Office International de l'Eau (OiEau) s'associent pour créer le « Réseau REGARD », un réseau d'appui et d'accompagnement vers l'action à destination des collectivités et acteurs associés du bassin Loire-Bretagne, pour la réduction de la présence des déchets dans les réseaux urbains, financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, afin d'encourager l'innovation, les échanges d'expériences et la promotion des bonnes pratiques.

Projet co-financé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne